



BULLETIN DE SANTE DU VEGETAL CHAMPAGNE-ARDENNE

FILIERE VIGNE

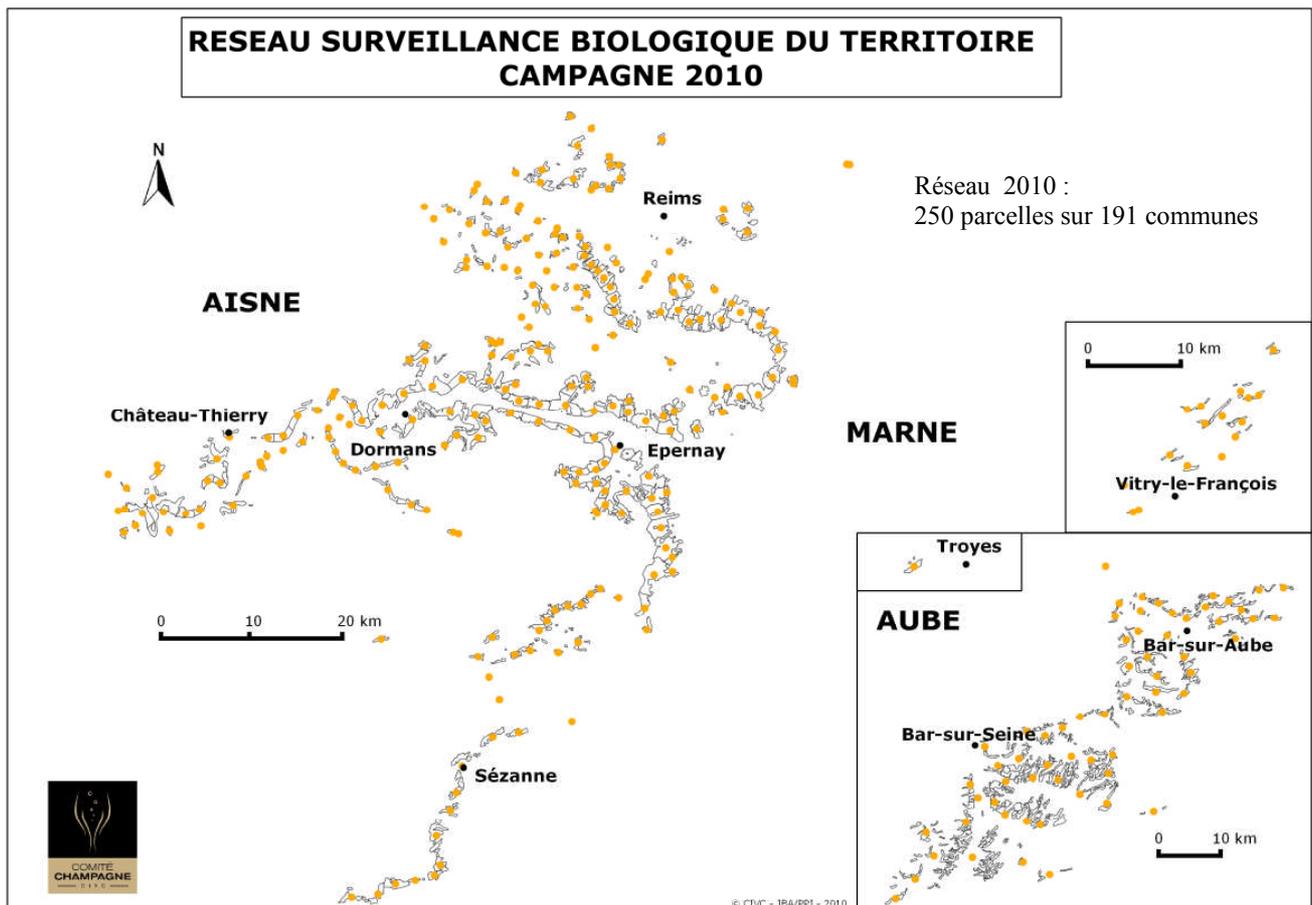
Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture Champagne-Ardenne sur la base des observations réalisées du 6 au 11 avril par les partenaires du réseau vigne : Appro-Champagne - CIVC - COM-PAS - Coopérative de Coligny - CSGV - CVC-Nicolas Feuillatte - Ecovigne - FCM Consultant - GDV Aube - GDV Marne - GEDV Aisne - Chambre d'agriculture de la Marne - Magister - Ets RITARD - SOUFFLET Vigne - STAHL - Union Aube - Union Champagne - VCP - Viti Concept.
Rédigé par le CIVC avec relecture du GDV Marne, Appro-Champagne et le DRAAF-SRAL.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRA dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les viticulteurs pour la protection de leurs vignes et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées sur leurs parcelles.

Réseau de surveillance biologique du territoire

A l'issue des travaux du Grenelle de l'environnement, le Ministère de l'Agriculture a souhaité renforcer les réseaux de surveillance biologique. Ce nouveau dispositif national vise à impliquer l'ensemble des acteurs des filières agricoles dans la surveillance des bio-agresseurs et l'élaboration de Bulletins de Santé du Végétal (BSV) relatant l'état sanitaire du territoire et l'analyse du risque.

En 2010, ce dispositif est mis en place au niveau de la filière vigne en région Champagne-Ardenne et implique l'ensemble des acteurs régionaux (organismes techniques, Chambres d'agriculture, distributeurs...). Le réseau d'observations est constitué de 250 parcelles réparties sur l'ensemble de la zone AOC Champagne (cf. carte ci-dessous), émanant pour la majorité des réseaux de suivis parcellaires existants.





L'ensemble des données d'observations sera partagé et servira de base à l'élaboration des BSV. Aussi, en cours de campagne, ces bulletins d'informations sanitaires seront établis chaque semaine et consultables sur les sites Internet de la Chambre régionale d'agriculture et de la DRAAF. Ils ont pour objectif d'orienter les choix des viticulteurs dans le cadre d'une viticulture raisonnée. Ils sont destinés à servir de base aux conseils et prescriptions d'utilisation des produits phytosanitaires, les BSV étant eux-mêmes dépourvus de recommandations. Celles-ci sont laissées à la charge des organismes techniques (publics ou privés) et des distributeurs.

Stades phénologiques

L'évolution de la phénologie est plutôt languissante. Les conditions climatiques fraîches et venteuses ne favorisent pas le développement rapide des bourgeons. Comparé aux stades moyens calculés sur les 10 dernières années, le développement phénologique présente entre 4 et 5 jours de retard à ce jour.

Chardonnay : du stade 03 "bourgeon dans le coton" au stade 05 "pointe verte de la pousse visible" dans les secteurs précoces.

Pinot noir : stade 02 "gonflement du bourgeon".

Meunier : stade 02.

Mange-bourgeons

En dehors des secteurs tardifs de meuniers, les parcelles sont maintenant dans la phase de sensibilité aux mange-bourgeons. La situation est globalement calme. Comparés à 2009, les dégâts de noctuelles sont un peu plus présents et sont, à ce jour, comparables en proportion à ceux attribués aux boarmies.

Sur les 246 parcelles observées, 74 % des parcelles sont indemnes de dégâts en fin de semaine dernière et sur les parcelles touchées, le niveau moyen de ceps présentant au moins 1 bourgeon évidé est légèrement inférieur à 4 %. Seules 2 parcelles du réseau dépassent le seuil d'intervention habituellement retenu de **15 % des ceps avec au moins 1 bourgeon mangé** : 1 parcelle sur Vertus (16 %) et 1 sur Boursault (18 %).

Sur ce début de semaine, les observations réalisées montrent une légère évolution des dégâts qui restent toutefois limités aux parcelles habituellement concernées par les mange-bourgeons.

Surveillance des parcelles : un outil indispensable pour piloter les interventions

La période de sensibilité de la vigne se situe entre le stade 02 « gonflement du bourgeon » et le stade 06 « éclatement du bourgeon ». La surveillance se fait sur 100 ceps, 20 séries de 5 ceps, pris au hasard à l'intérieur de la parcelle afin de s'affranchir des ceps de bordures plus exposés.



Dégâts de noctuelle



Dégâts de boarmie

Réseau de pièges cochylys et eudémis 2010

Le réseau de piégeage des papillons mâles de cochylys et eudémis, à l'aide de phéromones sexuelles, sera opérationnel dès cette fin de semaine. Il se compose de 63 pièges cochylys et de 70 pièges eudémis répartis sur l'ensemble de la zone AOC Champagne. Ce réseau permet de suivre les dynamiques de vol sur la campagne.